



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.45 27 octobre 1987

FRANCAIS

JN LIBRARY

NOV

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 45e SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 21 octobre 1987, à 10 heures

Président :

M. FLORIN

(République démocratique allemande)

Allocution de S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda

Rapport du Conseil économique et social [12] (suite)

- a) Rapport du Conseil (chap. VI, sect. C)
 - i) Projet de résolution
 - ii) Amendements

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : lettre du Président du Comité des conférences [8] (suite)

Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est [42]

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, <u>dans un délai d'une semaine</u>, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, <u>Département</u> des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 35.

ALLOCUTION DE S. E. M. YOWERI KAGUTA MUSEVENI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE L'OUGANDA

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution du Président de l'Ouganda.

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Préside de la République de l'Ouganda, S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, et de l'inviter s'adresser à l'Assemblée.

Le <u>Président MUSEVENI</u> (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, la compétence avec laquelle vous avez jusqu'ici dirigé les délibérat de l'Assemblée montre clairement à quel point votre élection au poste élevé de président de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale était une sag décision. Je suis certain que, sous votre direction, les travaux de la session aboutiront à des résultats significatifs.

L'Ouganda vient juste de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance; pourtant, durant presque toutes ces années, notre peuple a beaux souffert sous la botte de dictateurs et d'assassins. C'est pour mettre fin au fascisme et à toutes ses ramifications que des patriotes ougandais ont organisse lutte armée qui a permis de renverser Amin en 1979, puis Obote et ses successe en 1986. En janvier 1986, le mouvement de résistance nationale et son aile militaire, l'armée de résistance nationale, constituée à l'origine par 27 jeuns résistants, est par venu à chasser du pouvoir les agents de la dictature et du fascisme. Comme nous l'avons dit plus tôt, le changement auquel nous avons prine consistait pas simplement à "changer la garde" mais à modifier radicalement choses. C'est du caractère de ce changement que j'aimerais parler aujourd'hui

C'est vrai que, en période de grandes difficultés, n'importe quelle génér considère souvent ses problèmes et les choix difficiles qu'elle doit faire con

The state was also describe the same to the second the same that the same been second to same the same that the same t

Le Président Museveni

délibérons ici à une époque où l'humanité dispose de connaissances sans précédent, qui peuvent soit nous unir et nous sauver soit détruire notre planète.

Ceux de notre génération qui, franchissant les cieux, sont allés jusque dans l'espace extra-atmosphérique ont clairement démontré certains faits irréfutables, à savoir que nous habitons un lieu commun dans l'espace que nous appelons Terre, que notre destin, que nous le sachions et le voulions ou non, est indissolublement lié à celui des autres; que le bon sens exige que nous coopérions au lieu de nous affronter, si nous voulons survivre; et que l'assistance mutuelle doit prendre le pas sur l'exploitation des faibles par les forts. La planète Terre, en dépit de l'extrême diversité de ses cultures, idéologies et philosophies, apparaît clairement à notre époque comme une seule biosphère, un système unifié d'êtres conscients. Cela se voit aussi bien dans les petites choses que dans les grandes, dans les relations mutuellement avantageuses comme dans les rapports hostiles entre Etats.

Il est clair que les Nations Unies ont été fondées pour donner à cette perception de plus en plus aiguë de notre destin commun un fondement sûr. Leur création visait essentiellement à :

"préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les doits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites."

La grande exigence de notre temps est assurément une évaluation honnête de la mesure dans laquelle la communauté des nations a réussi ou non à progresser vers la réalisation de ces nobles objectifs.

Comment allons-nous entrer dans le XXIe siècle? Allons-nous y entrer sur une planète dont les découvertes scientifiques et les valeurs spirituelles nous auront offert l'objectif commun de la survie? Ou allons-nous y entrer prêts à utiliser la technologie de l'ère spatiale pour préparer l'anéantissement de la vie sur notre planète?

Nous sommes profondément convaincus que la survie de l'humanité et la concrétisation de nos rêves, en tant qu'individus et en tant que nations, sont directement liés à notre respect des idéaux et des valeurs consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans tous les autres traités et déclarations internationaux.

En dépit de ses moyens limités, mon pays est fier de prendre part à la défense des nobles objectifs de l'Organisation. Le Gouvernement ougandais, sous la conduite du Mouvement de résistance national, voudrait tout d'abord exprimer son attachement indéfectible au respect des droits de l'homme et au caractère sacro-saint de la vie de l'homme. Nous avons mené une longue guerre contre la tyrannie dans le but de restaurer les libertés individuelles et d'améliorer les conditions socio-économiques de notre peuple. C'est la pierre angulaire de notre programme politique.

Pour montrer avec impartialité un retour à la normale positif de la situation en Ouganda, je mentionnerai simplement le dernier rapport d'Amnesty International. On peut y lire :

"Amnesty International a relevé une amélioration significative de la situation des droits de l'homme en Ouganda en 1986."

Un autre observateur éminent, le Directeur du United States Committee on Refugees, M. Roger P. Winter, a écrit en juillet dernier, après avoir parcouru l'Ouganda, un article pénétrant, intitulé "Les armées de l'Ouganda et les droits de l'homme". En voici un passage :

"D'après ce que j'ai vu, je suis convaincu que l'attitude de l'Armée de résistance nationale à l'égard des civils qui appartiennent à des ethnies traditionnellement antagonistes" - c'est son opinion; il n'y a pas d'ethnies traditionnellement antagonistes - "est meilleure que celle de la (défunte) armée de libération nationale de l'Ouganda..." - c'est l'armée que nous avons vaincue - "Manifestement, son comportement sur le plan de la discipline et des relations avec les civils est heureusement différent de celui affiché par l'armée pendant la première moitié de cette décennie."

Rien n'indique peut-être plus sûrement un retour à la normale que le rythme auquel les réfugiés retournent dans leur pays - ils ne peuvent le faire que lorsqu'ils sont véritablement convaincus qu'ils seront en sécurité et leurs biens à l'abri. Or, notre bilan, depuis que notre gouvernement a accédé au pouvoir, se passe de commentaires. Les statistiques disponibles du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, que corroborent celles de notre gouvernement, montrent que, depuis janvier 1986, le rythme auguel les Ougandais retournent dans leur patrie s'est accéléré de façon spectaculaire. Par exemple, en 18 mois - de janvier 1986 à juillet 1987 - 231 261 réfugiés sont revenus en Ouganda. Cela signifie une moyenne mensuelle de 12 555 réfugiés revenus dans le pays, soit une augmentation spectaculaire de 362 % de la moyenne mensuelle des 41 mois précédant notre accession au pouvoir, c'est-à-dire la période de juillet 1982 à décembre 1985, pendant laquelle le total des réfugiés revenus dans le pays ne s'élevait qu'à 142 055. Il ressort des statistiques du HCR qu'à la mi-1987, 20 000 réfugiés étaient rentrés du Kenya, 30 000 du Rwanda, 176 560 du Soudan et 25 885 du Zaïre. En outre, des dizaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays se sont réinstallées pacifiquement dans leurs anciens foyers.

Nous sommes indéfectiblement attachés au respect des droits de l'homme, défini sur le plan populaire comme l'absence de sévices et l'existence des libertés d'expression, de mouvement et d'accès à la propriété, mais le Mouvement de résistance nationale sait parfaitement bien que, pour que tout cela soit significatif et réalisable, un attachement plus fondamental à l'amélioration des conditions socio-économiques est l'impératif premier de notre temps. Un homme qui a faim ne peut jouir pleinement de la vie; un homme malade n'est pas un être humain complet en soi. Les droits de l'homme fondamentaux défendus par de nobles organisations, telles qu'Amnesty International, si importants soient-ils, n'ont pas grand sens pour les millions d'individus qui souffrent de la faim et de maladie depuis l'enfance. Ce que nous voulons faire observer ici, c'est l'impossibilité de garantir la dignité de l'homme à des gens qui connaissent la misère, la maladie, l'ignorance et l'arriération économique. Dans ces conditions, de tels efforts ne s'attaqueraient pas directement aux véritables problèmes des droits de l'homme qui, ainsi que je l'ai dit, sont nés du sous-développement. Il ne suffit pas de parler des droits de l'homme au sens formel de liberté d'expression et de protection contre l'arrestation et d'autres abus de ce genre. Nous devons parler également

du droit d'échapper à la faim, à la maladie, du droit de vivre sous un toit qui ne fuit pas. On ne peut pas parler d'un quart des droits de l'homme et en méconnaître les trois quarts.

C'est dans cet esprit, je crois, que l'Assemblée générale a adopté, il y a quelques années, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Je crois que c'est pour cela que l'Assemblée générale a adopté des pactes sur les droits socio-économiques de l'homme, dont doit jouir chaque citoyen. Nous devons parler des droits de l'homme sous tous leurs aspects et non d'une partie seulement. Il doit s'agir de l'ensemble des droits et on doit y inclure les droits politiques tout comme le droit d'échapper à la misère et à la faim. Ce doit être un tout et non pas simplement quelques aspects du problème.

C'est dans ce contexte que le gouvernement, sous la conduite du Mouvement de résistance nationale, s'est lancé dans un programme vigoureux et réaliste de relance nationale.

La misère abjecte dans laquelle vit notre population s'oppose aux immenses richesses de l'Afrique. Mais les statistiques de nos conditions socio-économiques peuvent être aussi illustratives que troublantes.

pensez, par exemple, que les besoins caloriques quotidiens d'un adulte sont de quelque 2 500. Dans la plupart des pays de l'Afrique, cependant, la plus grande partie de la population en consomme moins des deux tiers. La malnutrition sévit. En Ouganda, pays immensément fertile jouissant d'un climat favorable, le taux de malnutrition est de 20 à 30 %, voire plus élevé dans certains endroits. En juin 1987, le taux de mortalité brut était de 18 p. 1000; celui de la mortalité maternelle, 5 p. 1000 et celui de la mortalité néo-natale, 47 p. 1000. La mortalité infantile atteignait le taux atterrant de 108 p. 1000. Dans la plupart des pays développés, le taux de mortalité infantile est inférieur à 20, alors qu'il est, en Ouganda, de 108 p. 1000. En Suède, je crois que le taux est de 7 p. 1000, alors qu'il est de 108 p. 1000 en Ouganda, comme je l'ai déjà dit.

Le Président Museveni

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 1986, 12 % de tous les enfants nés en 1985 mouraient avant 1 an et l'on prévoyait que 25 % des enfants mourraient avant leur quinzième année. Ces morts sont une tragédie mais l'absurdité de tout cela réside dans le fait que cette mortalité infantile et cette morbidité élevées sont largement dues à des maladies qui sont évitables grâce aux vaccins. La rougeole et ses complications telles que la diarrhée et les infections respiratoires étaient responsables de 56 % des décès en 1982 et de 34,5 % en 1984. Cette maladie est la principale cause de mortalité parmi les moins de cinq ans. D'autres maladies évitables, telles que la coqueluche et la tuberculose, sont en augmentation. Nous avons lutté contre ces maladies en appliquant un programme énergique et accéléré de vaccination à plus de 56 % du groupe cible et un peu moins dans les régions rurales. Mais nous sommes décidés à appliquer ce programme de vaccination à toute la population le plus tôt possible. L'espérance de vie en Ouganda est de 55 ans, et bien qu'elle représente une amélioration par rapport aux années 80, où l'espérance de vie était de 53 ans, cet indice est sans aucun doute très faible par rapport à un pays comme les Etats-Unis, où le chiffre correspondant est de 74 ans. Ceci se trouve aggravé par la proportion actuelle de médecins par Patient qui est de 1 pour 31 000 et du taux d'alphabétisation qui est seulement de 65 % et 45 % respectivement pour les hommes et les femmes alors que les chiffres correspondant en France sont de 100 % pour les hommes et pour les femmes. Notre revenu par habitant, qui a décru de 2,9 % par an au cours des 15 dernières années, est maintenant l'un des plus bas du monde. Cet état de chose souligne l'état de retard et de sous-développement dans lequel nous nous trouvons et qui est caractéristique de nombreux autres pays en développement du tiers monde.

Dans l'ensemble, la plupart de nos pays ont des structures économiques dont le développement asymétrique entretient de façon inhérente un sous-développement constant et engendre des sorties de ressources nettes vers le monde extérieur. Je parle d'un secteur de subsistance arriéré basé sur l'agriculture qui va de pair avec un secteur moderne retardé qui est tout simplement une enclave dans le secteur précédent. Il n'y a pas habituellement de rapport sain entre le secteur parfois ultramoderne de l'import-export d'une part et le secteur de susbsistance arriéré d'autre part. Lorsqu'il existe un lien entre les deux secteurs il prend le plus souvent la forme d'un parasitisme au profit de l'enclave du secteur moderne. Par exemple, le main-d'oeuvre bon marché employée dans les mines dispose d'un revenu qui ne peut pas permettre aux travailleurs de faire vivre leur famille ni de

prendre leur retraite. Ils retournent à la misère sur leurs terres sans profiter de la technique moderne. Ils ne peuvent pas compter recevoir une pension qui leur permettrait d'assurer leur vieillesse. Très souvent, la population rurale produit du café ou du coton qui sont vendus par les élites nationales aux pays étrangers. Les recettes d'exportation sont ensuite utilisées pour acheter du whiskey, des parfums, des équipements de vidéo et rien ne revient aux principaux producteurs. C'est cela le parasitisme d'un secteur vis-à-vis de l'autre dont nous parlons. Le déséquilibre ne se manifeste pas seulement entre le secteur dit moderne et le reste de l'économie, mais également entre l'agriculture et l'industrie. Il n'y a pas de lien intersectoriel. Les secteurs semi-modernisés sont davantage liés aux économies des pays développés, notamment des pays de l'Ouest alors qu'ils devraient jouir d'une cohésion interne. Les pays qui ont une industrie de tourisme ne peuvent pas, dans la plupart des cas, l'assurer eux-mêmes. Par exemple, les cornflakes, la confiture, le fromage, les vins, et autres qui alimentent les touristes ne proviennent pas des pays du tiers monde, et les "usines" ne sont que des chaînes de montage.

Ce problème de l'exportation des ressources nettes n'est pas nouveau.

Rappelez-vous le marché des esclaves, où des êtres humains en très bonne santé étaient arrachés à leur communauté et emmenés en Amérique pour produire des produits de base bon marché pour l'Amérique et l'Europe de l'Ouest en échange de miroirs, de verroterie et de bibelots. Cela a représenté une grande hémorragie pour les sociétés africaines. Cette hémorragie des sociétés africaines se poursuit encore. Le processus d'échange inégal se poursuit implacablement et pourrait empirer si l'on ne procédait pas à un changement radical. Si nous continuons à échanger des produits de valeur contre des produits qui n'en ont aucune - du cuivre contre des perruques, du café contre des parfums, du coton contre des voitures de luxe - l'écart entre les pays avancés et les pays en développement continuera de s'élargir.

On constate de nombreuses distortions dans la situation qui règne en Afrique, y compris en Ouganda, entre autres dans le domaine idéologique. Lorque nous compattions les dictatures corrompues et orutales d'Amin Dada et d'obbete, les conjectures se multipliaient quant à notre orientation idéologique. On se demandait souvent si nous allions être pour l'Ouest ou pour l'Est. A mon avis, ce genre d'étiquette est offensant pour le peuple africain. Il présuppose que le peuple africain n'a pas d'intérêt légitime en propre et que son seul rôle est de

djegengje i c

soutenir les intérêts du bloc des pays de l'Ouest ou de l'Est. Ce genre d'attitude ou de tendance est une erreur; il est trompeur et regrettable. Nous le rejetons totalement. Même les formes animales les plus simples, telles que les amibes, les hydres ou les vers de terre, connaissent leurs intérêts. Ils savent se procurer les éléments dont ils ont besoin pour leur survie; ils s'enfuient quand ils voient un danger et ils savent distinguer leurs amis de leurs ennemis. Or ce ne sont pas des êtres humains mais les organismes les plus simples. Pourquoi les Africains ne connaîtraient-ils pas leurs intérêts et ne sauraient-ils pas ce qui est bon pour eux? Pourquoi devons-nous savoir ce qui est bon pour nous seulement par le biais de l'Est ou de l'Ouest? Notre mouvement rejette cette manière de penser. Comme je l'ai déjà dit, lorque nous sommes arrivés au pouvoir, l'année dernière, nous avons Constaté que 96 000 de nos enfants mouraient chaque année de six maladies évitables : la rougeole, la diphtérie, le tétanos, la polyomyélite, la coqueluche et la turberculose. Ce chiffre de 96 000 morts ne comprenait pas ceux qui mouraient d'autres fléaux comme le paludisme et la gastro-entérite. Mais avions-nous alors besoin des Américains ou des Russes pour nous dire qu'il n'est tout simplement pas acceptable de laisser 96 000 de nos enfants mourir de maladies qui pourraient être évitées grâce aux vaccins? Et pourquoi notre programme destiné à changer ce triste état de chose devrait-il être mis sur le plan du conflit Est-Ouest?

Le point 10 de notre programme politique prévoit une stratégie économique d'économie mixte. Nous devons souligner que ce programme n'est ni pro-ceci ni pro-cela. Notre programme est pro-Ouganda. Nous veillons à nos propres intérêts et nous n'avons pas besoin d'être pro-qui que ce soit. Nous rejetons le dogmatisme, les simplifications exagérées, les vulgarisations théoriques et la corruption. Nous empruntons à chaque système ce qui est le mieux pour nous et nous rejetons ce qui ne nous convient pas. Nous ne jugeons pas les programmes économiques des autres nations et nous estimons que chaque nation est la mieux placée pour savoir comment venir à bout des besoins de ses propres populations. Espérons que, bien que nous soyons un petit pays, aucune nation n'aura la prétention de savoir ce qui convient le mieux à notre économie et à notre population. Nous avons nos propres intérêts légitimes. Nous jugerons nos amis et nos ennemis selon la manière dont ils se comportent à l'égard de nos intérêts.

J'ai parlé de l'origine de notre lutte et en fait de l'origine de la situation socio-économique dont nous avons héritée. Je suis heureux d'annoncer que dès notre arrivée au pouvoir, nous avons mis en oeuvre notre programme radical en vue d'améliorer la situation déplorable qui existait dans notre pays. Nous réparons e réorientons les usines afin que les produits manufacturés qui en sortent contiennent davantage d'éléments locaux. Nous réparons les routes et les installations publiques. Nous importons des véhicules pour les transports en commun et de l'équipement pour l'agriculture. Nous sommes heureux que certaines institutions financières internationales aient accepté de coopérer avec nous à cette tâche. Une fois ce programme de relèvement minimum réalisé, nous allons développer et diversifier la production agricole, construire de nouvelles usines de transformation, accroître la production d'énergie, etc. afin d'améliorer le niveau de vie de notre peuple. Nous devons nous atteler à cette réalisation.

Ce qui est crucial dans ce processus c'est le transfert technique. L'infériorité technique a été la cause de la colonisation du continent africain. Nous n'aurions jamais été colonisés si nous n'avions pas été techniquement inférieurs.

Nous ne pourrons conserver notre indépendance politique qu'en nous dotant d'une base technique propre. Ce travail est à la fois difficile et facile. Difficile parce que notre peuple a acquis une mentalité d'esclaves, avec toute l'impuissance et la dépendance que cela implique. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, même les punaises servant à accrocher des documents venaient de l'étranger. Cependant, vu sous un autre angle, j'estime que ce travail à accompli n'est pas redoutable, car nous n'avons pas à faire le travail de pionnier qu'ont ϵ accomplir ceux qui nous ont précédés dans la voie de l'industrialisation. A condition de gérer et d'utiliser de manière modérée, habile et créatrice nos ressources, nous pouvons acheter des techniques à nos partenaires étrangers. Nous nous sommes lancés dans un programme de substitution des importations que nous allons renforcer en augmentant dans toute la mesure du possible la valeur ajoutée locale de nos ressources naturelles et. plus tard, grâce à notre capacité de fabrication, nous pourrons régler les problèmes. Notre potentiel dans ces deux secteurs n'est pas négligeable. Bien entendu, la substitution des importations ou toute autre forme de fabrication doit reposer sur des services tels que électricité, eau, télécommunications et sur une infrastructure, et nous procédons énergiquement à leur redressement.

Parallèlement à ce relèvement, nous avons également entrepris un développement de la production agricole tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation. Nous relançons notamment les exportations traditionnelles comme celles du cuivre, du coton, du tabac, du thé et du café, et nous avons entrepris d'exporter d'autres produits qui, traditionnellement, étaient destinés uniquement à la consommation locale. Je parle du maïs, des haricots, du sorgho, du tournesol, du sim sim, du soja, etc. Nous relançons également les industries de la viande de boucherie, du lait et du cuir, de même que les pêcheries et l'industrie du bois. Ceci élargira notre base de matières premières et nous permettra de tirer davantage de profits de nos exportations.

Lorsque nous aurons achevé notre programme de substitution des importations et des industries y afférentes, réparé l'infrastructure et développé l'agriculture, nous nous intéresserons à l'ingénierie pour commencer à fabriquer nous-mêmes certaines des pièces de rechange indispensables à nos machines. Peu après, nous acquérerons la capacité de faire des machines-outils. Tout ceci fait partie de notre programme d'édification d'une économie nationale indépendante, intégrée et autosuffisante. Tel est le point 5 de notre programme politique.

Un processus d'intégration régionale, qui nous permettra de fondre les marchés distincts de l'Afrique orientale, centrale et australe en un marché unique capable de soutenir de grandes industries, contribuera grandement à cet éffort. Je suis heureux de constater que des efforts sont déjà entrepris en vertu des arrangements concernant la zone commerciale préférentielle constituée de 15 pays.

De ce qui précède, on peut dire ceci : premièrement, j'ai longuement parlé des questions économiques, car je crois que les pays du tiers monde ne peuvent pas maintenir leur croissance, libérer leurs peuples de la pauvreté et conserver leur indépendance sans résoudre la question d'un meilleur rendement de leur économie. Les mendiants ne sont jamais des décideurs. Nous ne pouvons pas toujours mendier tout en maintenant notre indépendance. De plus, nous n'avons pas à être des mendiants car nous avons des ressources qui, si nous savons les gérer, nous permettront d'atteindre le développement.

Deuxièmement, j'ai également fait remarquer que nous avions un programme radical, et il est assurément radical, de transformation économique. Nous n'avons pas à en rougir. Notre peuple a le droit de bien vivre. Toutefois, ce programme radical ne vise aucun autre pays. Il est destiné à l'Ouganda. Notre peuple doit pouvoir jouir des richesses de son pays. Voilà pourquoi personne n'a de raisons

d'avoir de craintes quant à notre programme radical, à moins bien entendu que certains ne possèdent des intérêts illégitimes qu'ils souhaitent défendre en Ouganda. Quiconque ayant des intérêts légitimes en Ouganda, n'a pas à s'inquiéter de notre programme qui, manifestement, donne des résultats et améliore le niveau de vie de notre peuple. Nous n'avons aucune excuse à présenter.

Au niveau des affaires internationales, nous appuyons trois grandes causes : premièrement, la libération de l'homme de la domination de la nature. Les peuples du tiers monde doivent pouvoir utiliser les ressources qu'offre la nature pour leur bien. Deuxièmement, la libération de l'homme de l'oppression exercée par d'autres hommes. Troisièmement, la libération des peuples, des nations et des pays de la domination d'autres peuples, d'autres nations et d'autres pays.

Dans la partie australe de notre continent, un groupe raciste arrogant continue d'opprimer notre peuple en Afrique du Sud d'une manière sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Notre peuple en Afrique du Sud mène cependant une lutte courageuse et, malgré l'arrogance des racistes, il connaîtra la victoire dans un avenir assez proche. La tragédie de l'histoire est que l'on a toujours surestimé les oppresseurs jusqu'à leur effondrement. Le régime sud-africain fait preuve d'un esprit étroit, il est agressif et arrogant, il méprise l'opinion des Africains et du reste du monde et croit pouvoir arrêter la marche de l'histoire par la subversion contre l'Afrique, l'agression contre l'Angola et la répression intérieure. Qui a jamais réussi à arrêter la marche de l'histoire? Combien de régimes répressifs plus puissants se sont-ils effondrés au cours de l'histoire?

Voilà pourquoi il ne faut pas que le peuple africain et le monde entier soient pessimistes ou découragés. Il y a en Afrique une puissance assez grande dont on peut se servir contre la poignée de racistes de la partie australe de notre continent. Plus vite les racistes le reconnaîtront, mieux cela vaudra pour eux et pour l'Afrique du Sud tout entière.

En ce qui concerne la coopération internationale, nous estimons que les pays occidentaux en particulier ont l'obligation morale d'apporter une aide économique au tiers monde car dans le passé ils se sont appropriés de nombreuses ressources de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine sous la forme d'esclaves, de produits minéraux et de matières premières et, pendant des siècles ou des décennies, ils ont usurpé la souveraineté de nos pays, ce qui signifie que les décisions prises dans ces pays étaient le fruit de la volonté d'étrangers et qu'elles étaient par conséquent très souvent préjudiciables aux populations autochtones.

Eller . m

Ainsi, les pays occidentaux devraient, pour des raisons morales, compenser le transfert actuel des ressources des pays du tiers monde. Ces derniers ne doivent cependant pas faire de l'aide étrangère la stratégie de leur développement. Ils doivent au contraire exiger des arrangements commerciaux, justes et équilibrés, grâce auxquels ils pourront acquérir des machines, des outils et une technologie d'une manière qui corresponde le mieux à leurs besoins. En Ouganda, nous n'insistons pas sur l'assistance. Elle est limitée, purement symbolique. Nous tenons davantage à arrêter des arrangements commerciaux mutuellement avantageux avec des pays dotés d'une haute et moyenne technologie afin de pouvoir transformer notre économie en une économie indépendante, intégrée et autosuffisante.

Qu'il me soit permis de dire combien je suis heureux de constater que l'une des questions dont traite l'Assemblée est le problème du syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA. En Ouganda, nous estimons que le SIDA constitue un problème grave de santé publique. Nous reconnaissons aussi qu'il s'agit d'un problème mondial. En ce qui nous concerne, nous avons identifié la maladie pour la Première fois en 1982. Au début de 1987, environ 1 138 cas ont été signalés. Nous avons abordé le problème d'une manière franche et honnête, ce qui a malheureusement été interprété comme le signe d'une prépondérance de la maladie dans le pays et aggravé par la publicité abusive de la presse internationale. Mais nous Continuerons à en parler avec franchise car nous savons que le SIDA peut être prévenu et que ce n'est que grâce à un programme vigoureux d'éducation du public que nous pouvons espérer l'endiguer. Les débats sur les origines de la maladie nous paraissent être de nature à faire diversion et les attributions raciales de ses origines sont très regrettables car elles ne reposent sur aucune donnée scientifique et ne peuvent que retarder son éradication totale. Je tiens à dire Combien nous apprécions le travail accompli jusqu'à présent par l'Organisation mondiale de la santé et lançons un appel pour que de plus en plus d'efforts concertés soient déployés sur le plan mondial.

En conclusion, je réaffirme notre attachement aux nobles idéaux de l'Organisation, pleinement convaincu que tous ensemble nous avons les moyens de refléter ses acquis. Si un médecin peut prédire le sort d'un patient après avoir simplement examiné quelques-unes des milliards de cellules du corps humain et si nous reconnaissons que les matériaux de construction de l'univers physique impressionnant dans lequel nous vivons sont des particules trop petites pour être

décelées à l'oeil nu, nous devons comprendre que le sort de notre communauté de nations devrait être minutieusement mesuré en tenant compte de ce qui se passe en Ouganda et dans les nombreux petits pays du tiers monde, comme l'Ouganda.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Au nom des membres de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de l'Ouganda pour la déclaration importante qu'il vient de prononcer.

M. Yoweri Yaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

- a) RAPPORT DU CONSEIL (chap. VI, sect. C) (A/42/3)
 - i) PROJET DE RESOLUTION (A/42/L.7)
 - ii) AMENDEMENTS (A/42/L.9)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : J'attire l'attention de l'Assemblée sur l'amendement au projet de résolution A/42/L.7, publié sous la cote A/42/L.9.

Le Comte YORK von WARTENBURG (République fédérale d'Allemagne)

(interprétation de l'anglais): L'Ambassadeur du Danemark a parlé hier au nom des

12 Etats membres de la Communauté européenne. Permettez-moi d'ajouter quelques

remarques concernant l'appui que mon gouvernement apporte au projet de résolution

dont nous sommes saisis et dont nous sommes heureux d'être l'un des auteurs. Je

présenterai également quelques observations quant à notre façon générale de voir le

problème du SIDA sur le plan à la fois national et international.

Mon gouvernement appuie sans réserve le projet de résolution (A/42/L.7) qui vise à faciliter la coordination de la lutte de la communauté internationale contre le SIDA. Cette maladie est l'un des problèmes de santé les plus urgents du monde. Lutter contre cette maladie exige tout effort pour, d'une part, empêcher l'infection de ceux qui ne sont pas atteints par la maladie et pour, d'autre part, soigner ceux qui en sont victimes. Je tiens à souligner particulièrement ce qu'a dit hier le Secrétaire général : qu'il s'agit d'un problème qui exige un maximum de coopération internationale intense et étroite. Le SIDA est un phénomène qui menace toutes nos populations. De même que l'abus de drogues, les effets des radiations ionisantes, la maladie ne connaît pas de frontières. Nous devons la combattre ensemble. Le facteur collectif s'impose.

Mon gouvernement a entamé une série de mesures visant à limiter et à combattre le SIDA au niveau national. Etant donné que jusqu'ici il n'y a ni vaccin ni médicament véritablement efficace contre le SIDA, ces mesures incluent notamment la promotion de la recherche et la promotion de l'échange international d'informations scientifiques, qui dans mon pays passe par le Centre de coopération sur le SIDA de l'OMS. Nous avons également pris des mesures pour lancer une campagne d'information

Le Comte York von Wartenburg (RFA)

afin de renseigner l'ensemble de la population et plus particulièrement les groupes à grands risques. Affecter des experts du SIDA aux dispensaires publics; améliorer les données épidémiologiques par des rapports de laboratoire, obligatoires mais anonymes - je le souligne; et améliorer les soins médicaux, infirmiers et psycho-sociaux dispensés aux victimes du SIDA et aux personnes infectées par le virus (HIV).

Au titre de la coopération bilatérale de la République fédérale d'Allemagne avec des pays particulièrement affectés par la maladie, les projets d'assistance visant à combattre le SIDA reçoivent un appui prioritaire. Ces projets visent en particulier: la recherche épidémiologique comme base de mesures prophylactiques; la formation de personnel médical; l'appui aux campagnes d'information; la mise au point de méthodes appropriées au diagnostic du SIDA; l'analyse des réserves des banques de sang; et l'amélioration de l'infrastructure médicale en général, dans les domaines menacés par le SIDA.

Dans le projet de résolution que l'Assemblée discute aujourd'hui, le rôle de pointe de l'OMS dans la lutte contre le SIDA a été justement souligné. Mon gouvernement appuie pleinement cette optique. Au Sommet économique de Venise, le 9 juin 1987, le Chancelier fédéral Helmut Kohl déclarait qu'au niveau international l'OMS était l'instance la mieux équipée pour coordonner les efforts mondiaux de lutte contre le SIDA. Je tiens à dire au Directeur général de l'OMS que nous lui sommes reconnaissants des efforts qu'il fait dans ce domaine et à le remercier lui et ses collaborateurs de l'excellent exposé qu'il a présenté hier devant l'Assemblée. Dans les limites de ses ressources l'OMS fait de son mieux pour fournir l'appui personnel et matériel. La prise de connaissance renouvelée du rôle pionnier que joue l'OMS dans ce domaine contribuera, nous l'espérons, à éviter autant que possible, les doubles emplois.

En outre, le projet de résolution appuie expressément la stratégie de l'OMS énoncée dans la résolution WHA 40.26, adoptée par la quarantième session de l'Organisation mondiale de la santé en mai dernier à Genève. La délégation de la République fédérale d'Allemagne envoyée à l'Organisation mondiale de la santé a appuyé sans réserve cette résolution. Nous sommes heureux de pouvoir dire que la politique de santé publique de mon gouvernement est entièrement conforme à cette résolution.

Le Comte York von Wartenburg (RFA)

Je ferai encore une observation : dans la lutte contre le SIDA, il est d'une importance cruciale de veiller à ce que les mesures prises non seulement permettent de lutter de façon efficace contre la maladie, mais respectent en même temps les principes des droits de l'homme.

J'ai mentionné qu'en République fédérale d'Allemagne un Centre de coopération sur le SIDA de l'OMS a été créé. Pour terminer, j'ajouterai que la République fédérale d'Allemagne est prête à continuer et à développer davantage encore, notamment par l'intermédiaire du Centre, sa coopération avec l'OMS, qui est actuellement excellente, ainsi qu'avec tous les pays intéressés sur la base du programme spécial SIDA de l'OMS.

- 31 -

M. ENDREFFY (Hongrie) (interprétation de l'anglais): Les pays socialistes au nom desquels j'ai l'honneur de parler - à savoir la République populaire de Bulgarie, la République socialiste soviétique de Biélorussie, la République socialiste tchécoslovaque, la République démocratique allemande, la République populaire de Hongrie, la République populaire mongole, la République populaire de Pologne, la République socialiste soviétique d'Ukraine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques - sont pleinement conscients que la pandémie de SIDA représente un problème de santé mondial d'une ampleur extraordinaire et d'une urgence sans précédent. L'épidémie mondiale de la maladie ne menace pas seulement quelques pays ou régions, mais toute l'humanité. Les souffrances humaines et les dépenses en services de santé qu'elle entraîne ainsi que son impact social ont des effets dévastateurs.

Sensibles aux efforts déployés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour combattre le SIDA, en raison de sa dimension globale, de son ampleur et de sa complexité, mais aussi en raison de ses répercussions politiques, économiques et sociales, nous nous associons à l'appel au renforcement de la coopération entre tous les secteurs de la communauté internationale pour que l'OMS puisse continuer à s'acquitter de ses fonctions : orienter et coordonner la lutte générale, urgente et énergique contre le SIDA.

Un problème mondial d'une telle ampleur exige une réaction mondiale. La situation d'urgence créée dans le monde par le SIDA appelle une action urgente et énergique, aux niveaux national, régional et mondial, pour mettre au point un système de surveillance épidémiologique et pour intensifier la recherche dans le domaine de la prévention, du contrôle, du diagnostic et du traitement, y compris l'recherche en matière de sciences sociales, de formation de personnels de santé nationaux et dans les autres domaines connexes de la prévention, du contrôle et de la recherche. Il nous paraît indispensable que les intérêts commerciaux ne deviennent pas la motivation première de cette entreprise.

Les pays au nom desquels je parle se sont engagés à oeuvrer à la prévention e au contrôle du SIDA partout dans le monde. La lutte contre le SIDA dans nos pays respectifs se poursuit intensément, conformément aux recommandations de l'OMS. En tant que contribution essentielle aux efforts internationaux, nos pays sont prêts à faire partager l'expérience qu'ils ont acquise dans ce domaine.

M. Endreffy (Hongrie)

Le SIDA menaçant des sociétés entières et non pas seulement certains de leurs groupes, les programmes nationaux et internationaux ainsi que les systèmes institutionnels de prévention, de contrôle et de traitement devraient avoir un caractère non discriminatoire et être accessibles à tous, indépendamment de la situation sociale. Nos pays respectifs estiment qu'il est nécessaire que la stratégie globale de lutte contre le SIDA soit appliquée avec efficacité à tous les niveaux - national, régional et mondial -, et que les Nations Unies et le Secrétaire général coordonnent l'action de façon à endiguer, à réduire progressivement et, finalement, à arrêter la propagation de la maladie. Nous sommes prêts à examiner et à appuyer toute proposition raisonnable visant la prévention, le contrôle et, pour finir, l'élimination de cette épidémie pour en préserver les générations futures.

Dès lors, les pays au nom desquels je parle aujourd'hui appuient de tout coeur le contenu du projet de résolution présenté par l'Australie.

M. FERM (Suède) (interprétation de l'anglais) : Au nom des cinq pays nordiques - le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède -, je voudrais parler d'un des plus graves problèmes de santé de ce siècle : le Syndrome immuno-déficitaire acquis, ou SIDA.

Le monde est actuellement confronté à une pandémie de SIDA, qui touche les pays développés comme les pays en développement. Le SIDA a des répercussions catastrophiques à la fois sur la santé du public et sur le développement économique et social, mais, avant tout, chaque cas de SIDA est une tragédie humaine. On rencontre le SIDA sur tous les continents, et il doit donc être traité comme un problème mondial. De toute évidence, un effort international concerté s'impose de toute urgence si nous voulons arriver à des résultats tangibles dans la lutte contre le SIDA. Le fait que nous examinions aujourd'hui cette question en séance plénière de l'Assemblée est en soi encourageant.

Les pays nordiques félicitent l'Organisation mondiale de la santé pour la rapidité et l'efficacité avec lesquelles elle a réagi devant ce nouveau problème de santé mondial. Sans délai. l'OMS a rassemblé ses ressources en connaissances, compétences et dévouement, pour élaborer un programme spécial sur le SIDA. Nous regrettons que des restrictions financières aient contraint l'OMS à faire appel à des contributions volontaires pour exécuter le Programme spécial sur le SIDA.

Les pays nordiques appuient sans réserve les orientations prises par l'OMS pour lutter contre le SIDA. A ce jour, ils ont versé des contributions s'élevant à 17 millions de dollars des Etats-Unis sur le total des quelque 44 millions de dollars de contributions annoncées au titre du Programme. En outre, notre assistance bilatérale dans le domaine du SIDA a été entreprise en étroite coopération avec l'Organisation mondiale de la santé. Une stratégie commune et des recommandations convenues à l'échelle internationale en vue d'une action pratique et d'une assistance technique s'imposent de toute urgence pour développer les programmes d'action nationaux visant à prévenir et à contrôler le SIDA.

Il ne s'agit pas là seulement d'un effort scientifique, mais aussi d'une action morale. Lorsque nous prenons des mesures pour lutter contre la propagation du SIDA, nous devons faire appel à toute la solidarité, à toute la dignité et à tout le respect des droits de l'homme dont nous sommes capables. Nous devons combattre les tendances à la stigmatisation de certains groupes, à la discrimination, à l'isolement social et à l'hostilité envers nos congénères atteints par la maladie.

J'aimerais à présent parler de quelques domaines précis où la coopération internationale s'impose. Je mentionnerai à ce propos que, pour différentes raisons, les pays nordiques ne pensent pas que le dépistage obligatoire du virus de l'immuno-déficience humain (VIH), sur le plan national, ou entre les pays, soit un moyen efficace de lutter contre la propagation du VIH. Nous craignons que de telles mesures n'aient qu'un très faible impact dans la lutte contre le SIDA et qu'elles entravent, par contre, la liberté de déplacement international que nous jugeons si importante. Informer le public sur les risques de transmission du VIH nous paraît être un meilleur moyen d'empêcher la propagation de la maladie. Des campagnes d'information du public à grande échelle doivent être entreprises. De même, on doit s'efforcer d'informer les différents groupes les plus exposés.

Le travail de l'Organisation mondiale de la santé est certes d'une importance capitale, mais il faut prendre conscience que le SIDA ne peut pas être considéré seulement comme un problème de santé. Il affecte la société tout entière et, de ce fait, va bien au-delà du domaine de la santé. La crise du SIDA exige une ferme volonté politique ainsi que des mesures économiques et sociales. A cet égard, je vais donner quelques exemples.

M. Ferm (Suède)

La lutte contre les stupéfiants doit être intensifiée. Luttant contre la toxicomanie, nous pourrions réduire sensiblement la transmission du VIH - c'est-à-dire la contamination par des seringues. La prostitution est un autre facteur de propagation de la maladie, qui exige une plus grande attention et l'adoption de contre-mesures plus fermes. La protection des enfants doit être renforcée. En raison de la maladie, il y aura dans le monde de plus en plus d'enfants privés de leurs parents et même de tout autre soutien de famille. Nombreux sont les individus de 20 à 40 ans qui mourront. Outre les souffrances humaines qu'elle entraîne, cette situation aura des conséquences démographiques et économiques désastreuses pour de nombreux pays. La lutte contre le SIDA exige donc que l'on y consacre d'énormes ressources.

and nombre de pays en développement affectés par le SIDA s'occupent en de lutter contre la récession économique. La crise de la dette, par le processus corollaire d'ajustement ont déjà imposé des réductions aux dépenses sociales de ces pays. Le secteur de la santé souffrira ent sur le plan des budgets d'urgence, en dépit de la croissance du lu SIDA. Le but de la communauté internationale devrait être de créer une et de contribuer à la planification et à la mise en oeuvre de programmes nationaux. Cela rend encore plus urgent le besoin d'une action onale concertée.

n, nous avons une responsabilité collective dans la lutte contre le SIDA. e ne connaît aucune frontière géographique et doit donc être combattue par n coordonnée. Ainsi, l'ensemble du système des Nations Unies - et plus èrement l'Organisation mondiale de la santé - doit être mobilisé dans la tre le SIDA. En tant qu'Etats Membres, nous devons nous montrer à la le cette responsabilité en versant des contributions financières généreuses it preuve d'une volonté politique résolue ainsi que d'une unité onale face à cette catastrophe humaine.

M. KIKUCHI (Japon) (interprétation de l'anglais): Pour commencer, je remercier le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, de même que an Mahler, Directeur général de l'OMS, et M. Jonathan Mann, Directeur du spécial de l'OMS sur le SIDA, pour les déclarations liminaires très ives qu'ils nous ont présentées. Je voudrais leur souhaiter tout le succès dans leurs nouvelles fonctions importantes.

délégation voudrait formuler quelques observations sur le point 12 de du jour.

syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) est une grave menace qui suscite tude des populations du monde entier. La cause de cette maladie n'étant re entièrement connue, elle ne peut être traitée de manière adéquate. Le li semble systématiquement fatal, pourrait avoir des conséquences sociales politiques graves dans les pays et au-delà de leurs frontières. squ'à hier, un total de 62 438 cas de SIDA avaient été rapportés à isation mondiale de la santé par 126 pays de tous les continents. Même si, ir, le nombre de patients est limité, il est bien évident que cette ple maladie est en train de se propager dans le monde entier.

Ma délégation tient à souligner que le SIDA ne respecte pas les frontières nationales ou géographiques; il s'agit d'un problème mondial auquel doit s'attaquer la communauté internationale en faisant appel à toutes les ressources intellectuelles, scientifiques et médicales dont elle peut disposer. Nous pensons qu'il sera possible de freiner la propagation du SIDA si nous prenons des mesures rapides et appropriées avant que le problème n'explose.

Ma délégation rappelle que la lutte contre le SIDA doit commencer tout de suite et que la communauté internationale tout entière, y compris le système des Nations Unies, doit y prendre part. Pour assurer l'efficacité maximum de cet effort, il convient de mettre au point des mesures propres à traiter la maladie à divers niveaux et de manière concertée.

A cet égard, ma délégation estime que le rôle de l'OMS est absolument crucial dans le cadre de son programme spécial sur le SIDA et de sa stratégie mondiale de direction et de coordination de la lutte globale pour prévenir et contrôler cette épidémie effrayante. En utilisant au maximum les mécanismes existants, l'OMS doit également faire tous les efforts possibles pour promouvoir l'échange d'informations et de recherches, l'éducation et l'information publique sur cette terrible maladie.

Ma délégation est heureuse de noter que le système des Nations Unies a amorcé une action pour appuyer les programmes de l'OMS relatifs au SIDA. Elle voudrait engager toutes les organisations concernées, tant gouvernementales que non gouvernementales, à se joindre à la lutte générale contre le SIDA, en coopération avec l'OMS.

Le Japon a salué la création, en 1986, de programmes régionaux et nationaux destinés à combattre le SIDA dans le monde entier. Nous croyons que ces programmes pour ront utilement promouvoir les mesures prises de son côté par l'OMS. A cet égard, ma délégation voudrait attirer l'attention des Etats Membres sur la Conférence commune sur les stratégies intégrées pour la lutte contre le SIDA et autres infections rétrovirales humaines et l'hépatite B, qui a eu lieu à Tokyo au début du mois sous les auspices conjugués du Gouvernement du Japon et de l'OMS, afin de faire connaître à tous les techniques nouvelles mises au point par le Japon, de même que l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine.

Le Japon estime que la Conférence a été très utile, surtout pour l'application des programmes nationaux et régionaux déjà en place. En particulier, le Japon a accompli des travaux de recherche considérables et a acquis une grande expérience dans les efforts destinés à venir à bout de l'hépatite B qui existe en Asie à l'état endémique, de même que de la leucémie cellule T des adultes, qu'on trouve également dans plusieurs pays d'Asie. Je crois qu'une expérience telle que la nôtre contribuera à la mise au point des moyens d'enrayer cette pandémie.

En janvier 1988, un sommet mondial des ministres de la santé sur les programmes de prévention du SIDA se tiendra à Londres et nous pensons qu'il impulsera considérablement la lutte menée par la communauté internationale contre le SIDA.

Au Japon, le SIDA est également perçu comme une menace internationale sérieuse à la santé, encore que le nombre de cas qui y sont signalés jusqu'ici ne dépasse pas la cinquantaine.

L'établissement de mesures efficaces et globales pour la prévention et le contrôle du SIDA représente une tâche des plus urgentes dans tous les pays. Pour cette raison, mon gouvernement a décidé en février dernier de mettre sur pied un comité ministériel sur les problèmes du SIDA, afin d'assurer une communication et une coordination étroites entre les organismes gouvernementaux visés et de favoriser diverses mesures propres à lutter contre la maladie. A sa première séance, le Comité a adopté un plan national de lutte contre le SIDA qui a identifié les cinq grands domaines dans lesquels il conviendra de prendre des mesures.

Premièrement, diffusion de connaissances exactes relatives au SIDA; deuxièmement, renforcement du système de surveillance; troisièmement, renforcement des mesures de prévention primaires et secondaires et des services de consultation; quatrièmement, promotion de la coopération internationale en vue de la recherche et enfin, adoption des dispositions législatives appropriées.

#407--

Pour prévenir le SIDA, il est essentiel de fournir au public les renseignements nécessaires émanant de sources aussi bien gouvernementales que non gouvernementales, en utilisant tous les moyens disponibles, de façon à réduire le risque d'infection. Il convient également de prendre toutes les mesures possibles pour prévenir l'infection secondaire, mesures consistant notamment à rechercher les personnes avec lesquelles les malades du SIDA ont eu des contacts.

En outre, les Etats membres doivent coopérer et travailler à l'amélioration des mesures internationales de prévention et de lutte contre le SIDA. Par ailleurs, la recherche fondamentale et clinique menée dans les laboratoires et les universités doit être encouragée aux niveaux national et international.

Compte tenu de l'urgence de la question et la vive préoccupation que le SIDA suscite au sein de la communauté internationale, le Japon s'est porté coauteur du projet de résolution sur le SIDA, présenté par le représentant de l'Australie au début de la séance.

Pour terminer, ma délégation voudrait réaffirmer que le Japon est tout disposé à aider au renforcement des efforts déployés par la communauté internationale pour éliminer le SIDA le plus rapidement possible. A cette fin, le Japon envisage de verser des contributions volontaires aux activités de l'OMS dans ce domaine d'importance vitale.

M. KABANDA (Rwanda): L'Assemblée générale est penchée aujourd'hui sur l'un des problèmes qui préoccupent au premier chef la communauté mondiale, depuis les responsables de gouvernements jusqu'aux habitants des villages les plus reculés. La question n'est plus de savoir si le Syndrome immuno-déficitaire acquis, que nous appelons communément SIDA, existe ou s'il est aussi dangereux qu'on le dit. La question est de savoir comment cerner le problème. La question est de connaître sa véritable nature, ses causes, ses modes de propagation, ses effets, la façon de le traiter et de lui barrer la route. Le sens de ce débat est, de l'avis de la délégation du Rwanda, d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la gravité de ce danger et d'appeler toutes les forces à se coaliser contre lui.

D'après des rapports autorisés et des informations de presse, plus de 130 pays seraient touchés par ce mal, certaines régions étant, dit-on, plus concernées que d'autres. Partout donc, la sonnette d'alarme a été tirée. La question fait l'objet de nombreux débats entre hommes de science, entre chercheurs, mais aussi au niveau des responsables politiques.

Parmi les nombreuses réactions enregistrées au sujet du SIDA, on peutnotamment relever celle des personnes qui, tout en étant convaincues de son existence, cherchent une certaine sécurisation dans la minimisation de ses effets. Alors on ne fait pas l'effort nécessaire pour se prémunir soi-même ou protéger la société. Une telle attitude de démission est plutôt dangereuse. Le nombre de ceux qui refusent de reconnaître l'existence ou le caractère néfaste de ce mal ne l'empêche ni d'exister ni d'être ce qu'il est en réalité. Il y a également l'attitude de ceux qui tendent à en exagérer la portée, voire à conférer au SIDA des connotations politiques; cette attitude est malheureusement répandue. Elle est dangereuse à plusieurs égards. Outre qu'elle risque de porter atteinte aux intérêts de certains pays, elle peut aussi donner, indûment, mauvaise conscience à des catégories sociales ou miner le moral des personnes atteintes, personnes qu'il faudrait par ailleurs éviter de traiter comme des parias de la société. Enfin, il y a l'attitude de ceux qui, reconnaissant le caractère destructeur et fatal du virus du SIDA, cherchent les moyens les plus aptes à soigner ses victimes et à endiquer sa propagation. Cette attitude, partagée par plusieurs de nos gouvernements, mérite d'être soutenue et encouragée.

Vu le rythme auquel le mal se répand à travers le monde, il ne s'agit plus de vouloir en attribuer l'origine à certains pays ou à certaines régions ou à certaines minorités sociales, mais plutôt de s'unir pour chercher les moyens de le contrôler. La collaboration entre gouvernements, entre hommes de science, entre agents de l'action médicale et sociale est indispensable pour juguler ce fléau, et ce, aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial. C'est dire qu'un combat doit être soutenu et généralisé, mais avec calme et discernement, si l'on veut aboutir à des solutions justes et adéquates.

Vous vous en doutez bien, je ne suis nullement un homme de science ni, tant s'en faut, un spécialiste du SIDA. J'ai néanmoins l'impression que, dans un domaine aussi sensible que la santé physique, sociale et morale de l'homme, toute hypothèse de travail n'est pas nécessairement heureuse ni à encourager. Ainsi, vous comprendrez le danger qu'il y aurait - concernant l'origine géographique du SIDA ou son milieu de prédilection - à singulariser des régions, des pays ou des catégories de la société et surtout à appliquer des techniques ou des produits dont l'efficacité ne serait pas scientifiquement ou cliniquement tout à fait prouvée.

M. Kabanda (Rwanda)

Dans le domaine du SIDA, comme dans tous les domaines qui relèvent de la santé publique, nous devons bien entendu compter sur la sagesse des hommes, mais également sur la vigilance des gouvernements et de l'Organisation mondiale de la santé, à qui je rends hommage, par ailleurs, pour son action de prévention, de sensibilisation et de contrôle.

Il semble, au stade actuel, que la meilleure chose à faire soit avant tout l'information et la sensibilisation du public. Cette information doit toucher tout le monde puisque, étant donné la nature du syndrome, toutes les catégories de la communauté humaine sont pratiquement vulnérables.

Le Gouvernement rwandais ne cherche pas à minimiser ni encore moins à cacher les méfaits du SIDA. Le mal existe. Il est réel, mais il doit être éliminé grâce à l'effort de tous, car il y va de la santé de notre population.

Voici d'ailleurs ce que disait récemment au sujet du SIDA le chef de l'Etat lui-même, S. E. le Président Juvénal Habyarimana, à l'occasion de l'une de ses rencontres avec les fonctionnaires de l'Administration centrale :

"N'étant pas spécialiste de cette maladie, mais néanmoins suffisamment au courant de son caractère potentiellement fatal, il est de mon devoir d'attirer l'attention des responsables de la santé publique sur les responsabilités — morales et techniques — qui sont les leurs en matière de santé publique.

Ce n'est pas une fausse pudeur qui devrait les empêcher de faire leur travail. Ce travail consiste d'abord en la mise à la disposition du public d'une information objective, une information sobre, mais largement diffusée, sur le type de la maladie lui-même, sur les risques de contagion et les moyens efficaces de se prémunir contre elle. C'est la meilleure façon de répondre à ce défi et aux attentes, entre autres, surtout des femmes et des mères qui, inquiètes pour leurs enfants, inquiètes pour elles-mêmes, ont le droit de savoir, le droit d'exiger qu'on leur donne les moyens de lutter contre ce qui risque, si l'on n'y prend qarde, de devenir un nouveau fléau.

Ensuite, il faudra mettre en place un vaste projet qui encouragera la recherche, qui encouragera la publication des résultats scientifiques, pour que cette maladie soit mieux connue, pour que ces recherches contribuent aussi à trouver des solutions, des remèdes, dans le meilleur intérêt de notre pays, dans le meilleur intérêt des pays de la région et de la communauté internationale.

Ce sera notre contribution à la solution d'un problème qui préoccupe les responsables de la santé du monde entier. Nous le devons à notre tradition, nous le devons à notre dignité."

Au Rwanda, un Programme national de lutte contre le SIDA, s'inscrivant dans la Stratégie globale définie et adoptée par l'Organisation mondiale de la santé, est en cours d'exécution. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux gouvernements et aux pays amis, aux organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux, pour le précieux concours matériel, technique et financier qu'ils apportent à la Commission nationale du SIDA, laquelle opère sous la supervision du Ministère de la santé publique et des affaires sociales.

Le débat qui s'est instauré depuis hier au sujet du SIDA se sera avéré bénéfique à plusieurs égards : il aura permis à l'Assemblée générale d'évaluer l'ampleur de ce fléau sans précédent dans l'histoire médicale de l'humanité. Il aura permis de conclure à la nécessité de poursuivre les investigations au niveau des centres de santé et autres unités de recherche sur le SIDA. Ce débat aura également permis de conclure à la nécessité de mener une action déterminée et généralisée au niveau des Etats. Dans tout cela, le rôle de coordonnateur technique autorisé doit revenir à l'Organisation mondiale de la santé. Une fois de plus nous lui renouvelons notre appréciation et nos encouragements.

4.76

Mais le SIDA est venu grossir le nombre d'autres maladies qui ont fait et font toujours des victimes dans le tiers monde et particulièrement en Afrique. Nous espérons que la lutte contre des maux tels que la rougeole, le paludisme, la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos et la tuberculose - pour ne citer que ces dangers endémiques - ne perdra pas de sa vigueur maintenant et au cours des années à venir. Ici aussi donc nous comptons sur la solidarité active de la communauté internationale et particulièrement sur l'action de l'Organisation mondiale de la santé.

M. SAINT-PHARD (Haïti): Ma délégation, prenant la parole pour la première fois à cette session, saisit l'occasion de vous féliciter chaleureusement pour votre élection à ce poste de haute responsabilité de notre organisation. Elle en profite pour vous assurer de son désir d'appuyer vos louables efforts et ceux non moins importants de vos collègues du Bureau que ma délégation associe à ses bons voeux.

Les intervenants qui m'ont devancé à cette tribune ont largement débattu maints aspects cruciaux du fléau du SIDA, auquel les autorités en la matière s'accordent à reconnaître une portée alarmante et un caractère pandémique.

Nous sommes confrontés, nous de cette organisation, au défi de demeurer l'ultime rempart contre les superstitions, les préjugés et les atavismes que le subconscient collectif recèle si obstinément - et avec quelle surabondance!

Certaines sociétés - autrement avancées - accusent de plus en plus des attitudes et des comportements clairement régressifs (ceci dit au plan psychanalytique) au même titre que les anciens qui faisaient une chasse à mort aux victimes de certaines affections. Est-il besoin de rappeler ici les prescriptions et les proscriptions du Lévitique relatives à la soi-disant "lèpre" des temps bibliques dès avant la conquête de Canaan? Ou le sort funeste fait à ceux frappés de "la maladie sacrée", même en phase agonisante et suprêmement douloureuse de status epilepticus? Ou encore les barbaries qui étaient le lot coutumier des victimes de la "grande hystérie" de Jean-Martin Charcot, si fraîches à la mémoire de ceux d'entre nous pour qui ces "chasses aux sorcières de Salem" rappellent étrangement l'acharnement récent de certains pseudo-scientifiques qui faisaient figurer sur la liste des facteurs de risque du SIDA le statut d'Haïtien, exploitant les tendances occultes d'une certaine "Zeitgeist". Fait du scientisme, peut-être? Ou encore du racisme préconscient de certains chercheurs occidentaux? Qu'en sais-je? Rien n'est moins sûr.

M. Saint-Phard (Haïti)

Au charlatan, responsable du Centre de renom qui a si injustement causé des préjudices à l'Haïtien, disons comme le grand helléniste : "Tu as fait beaucoup de mal aux autres".

(L'orateur poursuit en anglais)

Quant à son nom, je choisis de le taire pour des raisons qui vont de soi.

1407.

(L'orateur reprend en français)

En tout cas, l'éclairage des données nouvelles sur les mécanismes d'étiopathogénèse de la maladie devrait avoir dissipé les épaisses ténèbres de l'ignorance et de la mauvaise foi. Néanmoins, les impératifs de la miséricorde éclairée me portent à prôner : "Non solum obliviscor injuriarum, sed etiam memini beneficiarum" (Non seulement j'oublie les préjudices, les maux faits à notre pays, mais je me souviens et me souviendrai aussi des bienfaits à venir.)

Il est simplement prudent de rappeler que certains préjugés ont la tête dure et cèdent difficilement le terrain aux faits vérifiables.

Il m'est arrivé de tomber sur une proposition des Médecins du monde au ministère de Mme Barzac, Ministre de la santé en France. Une proposition d'une déclaration éventuelle universelle des droits des victimes du SIDA et des séropositifs. Ceci devant faire partie probablement des actes d'un colloque qui sera tenu à partir de demain à Paris, et je voudrais y inclure quelques éléments dans cette intervention même si je dois le faire de manière spontanée et impromptue.

Il s'agit de 10 impératifs qui sont : premièrement, au regard de la loi comme de la médecine, le SIDA est une affection comme les autres.

Deuxièmement, les personnes atteintes par le virus sont protégées par la loi commune. Aucune loi d'exception ne pourra leur être appliquée.

Troisièmement, les soins aux personnes atteintes par le virus doivent être consentis sans aucune restriction selon les lois de leur pays.

Quatrièmement, nul n'a le droit de restreindre la liberté ou les droits des personnes atteintes par le virus, quels que soient leur race, leur nationalité, leur sexe ou leur religion.

Cinquièmement, toute référence à la maladie présente ou future faite sans le consentement de la personne atteinte par le virus doit être considérée comme fautive et sanctionnée dans le cadre du droit commun.

Sixièmement, toute action s'inspirant de motifs discriminatoires et tendant à refuser aux personnes porteuses de virus un emploi, un logement, une assurance ou à les en priver, à restreindre leur participation aux activités collectives, scolaires et militaires doit être sanctionnée.

Septièmement, les transfusions sanguines et l'utilisation du matériel de prises de sang et d'injections devront offrir toutes les garanties possibles d'innocuité.

Huitièmement, en aucun cas les examens de dépistage du virus ne doivent être pratiqués à l'insu de la personne.

M. Saint-Phard (Haïti)

Neuvièmement, tous les examens de contrôle ou les dépistages qui s'avèrent nécessaires doivent être accomplis dans le respect de l'anonymat et couverts par le secret médical.

Dixièmement, le secret médical qui lie les médecins entre eux et chaque médecin à son patient doit être absolument, notamment à l'égard des employeurs et des services publics, respecté. Il ne doit connaître aucune exception, quelles que soient les exigences de la technologie médicale moderne. Les données recueillies par les médecins ne doivent servir qu'à des fins médicales. Tout manquement à cette déontologie devra être poursuivi et donner lieu à réparation.

Ceci n'étant pas nécessairement la position officielle du Gouvernement français ou de celui de la République d'Haïti, je le propose comme un texte de réflexion aux membres de cette délégation et à ceux surtout du groupe du docteur Mahler et du docteur Mann qui se penchent avec tant de sollicitude et de sérieux sur cette pandémie, ce fléau qui menace de nous engloutir tous.

Les éléments clefs de la politique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - lesquels abondent d'ailleurs dans le sens de notre politique nationale de santé publique - sont réaffirmés et confortés dans le projet de résolution soumis à l'Assemblée générale pour examen et adoption.

C'est pourquoi ma délégation se félicite de s'associer à la délégation sœur de l'Australie pour coparrainer ce projet de résolution sur la recherche, la prévention et la mobilisation des moyens de lutte contre ce fléau des temps modernes.

En effet, l'esprit en est généreux, et le cadre conceptuel immense. Ce dernier est en pleine conformité des vues du professeur George Engel de l'Université de Rochester, pour qui la maladie doit se concevoir au moins comme une réalité bio-psycho-sociale. Il y a plus : l'esquisse programmatique qui pourrait en découler - parce qu'elle suggère de prendre en compte tous les facteurs de la médecine de la personne, dans la tradition de Paul Tournier - autorise donc l'espoir réaliste qu'on finira par mettre en place le préalable nécessaire à une lutte efficace fondée sur des données scientifiques - c'est-à-dire au-dessus de tout soupçon, universellement fiables - et menée avec la dernière vigueur en faveur de tous, sans exception aucune.

Ceci dit, Vamos con la lucha, hasta el fin del mundo.

Le <u>PRESIDENT</u>: Nous venons d'entendre le dernier orateur intervenant dans le débat sur ce point de l'ordre du jour. Je donne maintenant la parole au représentant de Madagascar qui va présenter à l'Assemblée le document A/42/L.9.

M. RABETAFIKA (Madagascar): Parlant en ma qualité de président du Groupe africain pour le mois d'octobre, je voudrais à mon tour remercier le Secrétaire général et le docteur Mahler pour les déclarations qu'ils ont bien voulu faire devant nous concernant le point à notre ordre du jour intitulé "Rapport du Conseil économique et social: Lutte contre le syndrome d'immuno-déficience acquise".

Les Etats africains sont conscients de la gravité du SIDA qui n'épargne aucun continent, aucune race, aucune classe, et c'est pourquoi, en témoignage de l'intérêt qu'ils portent aux efforts internationaux pour lutter contre cette maladie, ils n'ont pas hésité à transmettre à l'OMS les renseignements appropriés et à créer des comités nationaux de lutte contre le SIDA, à adopter des programmes à moyen et à long terme, à se joindre, d'une façon positive, à l'adoption des documents présentés dans les forums internationaux ou régionaux. Que l'Assemblée générale, à son tour, reconnaisse l'importance de l'action entreprise par l'OMS, en si peu de temps et avec des moyens limités, nous ne pouvons que nous y associer.

Il ne peut d'ailleurs en être autrement, car nous savons que dans les démarches qui ont abouti à l'adoption de la Stratégie mondiale de la lutte contre le SIDA, l'OMS a déterminé les répercussions sociales, l'impact économique et démographique de cette maladie; qu'elle n'a cessé de dialoguer et de coopérer avec les organismes du système des Nations Unies, en particulier avec le PNUD, l'Unesco, le FISE, le FNUAP ainsi qu'avec la Banque mondiale, en ce qui concerne les coûts directs et indirects du SIDA dans les pays en développement.

M. Rabetafika (Madagascar

Autant dire, pour reprendre des mots utilisés par le docteur Malher, que l'OM a réagi avec célérité "pour affronter cette maladie et toutes ces répercussions sociales, politiques et économiques".

Si nous admettons qu'avec ses 166 membres, l'OMS a une base plus large que l'Assemblée générale; si nous nous en tenons au fait que constitutionnellement l'OMS est l'autorité directrice et coordonnatrice de la santé internationale; si nous respectons le principe si farouchement défendu, et à juste raison, qu'il ne doit pas y avoir de double emploi, nous pouvons logiquement nous satisfaire de la résolution 1987/75 en date du 8 juillet 1987, du Conseil économique et social, un des organes principaux des Nations Unies, au même titre que l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou la Cour internationale de Justice.

Cependant, dans une question aussi importante que celle du SIDA, l'émulation ne peut être malsaine, à condition que soient reconnues les compétences respectives. Les Etats africains ne s'opposent pas à ce que l'Assemblée générale puisse à son tour se prononcer mais, ce faisant, celle-ci a le devoir d'appuyer le initiatives de l'OMS, de la féliciter pour ses efforts sur le plan mondial, régional et national, d'inviter les Etats à orienter leurs actions selon la stratégie mondiale de l'OMS, d'inviter également les organismes du système des Nations Unies, des institutions bilatérales ou multilatérales, des organisations non gouvernementales et bénévoles à coopérer avec 1'OMS.

Il va de soi, et il n'est point besoin de le rappeler, que la coordination at sein du système des Nations Unies se fait selon des règles bien établies et dans toadre défini, que le Conseil économique et social restera saisi de la question, pour autant que l'OMS doit lui faire rapport. Dans le même ordre d'idées, nous ne voyons pas la nécessité pour le Directeur général de faire directement rapport à l'Assemblée générale, alors qu'il doit le faire auprès de l'Assemblée mondiale de la santé et probablement du Conseil exécutif de l'OMS. De surcroît, il est toujours loisible à un Etat ou à un groupe d'Etats d'attirer l'attention de l'Assemblée générale sur un aspect dudit rapport qui appellerait une action de notre part, vu son caractère spécifique.

Nous ne pensons pas qu'il soit de l'intention de l'Assemblée générale, quelle que soit la complexité des problèmes soulevés par le SIDA, de se substituer à l'Assemblée mondiale de la santé, ou encore d'exercer un contrôle a posteriori. Actuellement, la priorité est à la lutte contre le SIDA. Les autres considération

M. Rabetafika (Madagascar)

qui ont leur pertinence dans la mesure où elles militent pour le renforcement de cette lutte, ne doivent ni nous faire oublier cette priorité, ni justifier des mesures unilatérales actives et non concertées.

Telles sont les raisons qui ont amené un nombre important d'Etats membres du Groupe africain à proposer les amendements contenus dans le document A/42/L.9. Ces amendements ne rejettent pas les propositions principales du document A/42/L.7, qui ont directement trait à la lutte contre le SIDA. Ils s'inspirent des principes auxquels nous tenons. Ils cherchent à sauvegarder une certaine harmonisation entre ce que va décider l'Assemblée générale et ce qu'a déjà fait l'ECOSOC qui, d'après l'Article 63 de la Charte:

"... peut coordonner l'activité des institutions spécialisées en se concertant avec elles, en leur adressant des recommandations, ainsi qu'en adressant des recommandations à l'Assemblée générale et aux Membres des Nations Unies."

Quoi qu'il en soit, nous restons ouverts aux consultations qui ont déjà été entamées, étant persuadés qu'il faut que l'opinion publique internationale que nous voulons sensibiliser, sans verser toutefois dans la surenchère, se rende compte que par-delà les différences d'approche, nous parlons le même langage, que ce soit à l'Assemblée mondiale de la santé, à l'OMS, à l'ECOSOC ou à l'Assemblée générale, lorsqu'il s'agit du SIDA, problème sur lequel nous souhaitons que l'Assemblée générale arrive à un consensus dans les délais les meilleurs.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : J'informe les Membres que l'Assemblée générale va se prononcer sur le projet de résolution (A/42/L.7) et sur l'amendement y afférent (A/42/L.9) à une date ultérieure qui sera annoncée dans le Journal.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX : LETTRE DU PRESIDENT DU COMITE DES CONFERENCES (A/42/548/Add.2)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : Conformément au paragraphe 7 de la section 1 de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, le Comité des conférences a recommandé que le Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) soit autorisé à se réunir au cours de la présente session de l'Assemblée générale.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte cette recommandation? Il en est ainsi décidé.

POINT 42 DE L'ORDRE DU JOUR

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : A la suite de consultations
relatives à ce point, il est proposé, compte tenu d'événements récents, que
l'Assemblée générale, dans le cadre des activités destinées à servir la paix, la

l'Assemblée générale, dans le cadre des activités destinées à servir la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est, décide de reporter l'examen de ce point et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session.

Si je n'entends pas d'objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : Nous achevons ainsi l'examen du point 42 de l'ordre du jour.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : J'informe les membres qu'un changement a été apporté au programme de travail. L'examen du point 26, "Année internationale de la paix", est reporté à l'après-midi du mercredi 28 octobre.

La séance est levée à 12 h 30.